

Questions au Feuilleton

4. Combien parmi eux gagnaient plus de \$18,000 par an, réparti par tranches de \$1,000 de traitement?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): 1. Aucun. Le département d'État chargé des affaires urbaines n'existait pas encore.

2. Aucun. Le département d'État chargé des affaires urbaines n'existait pas encore.

3. Au 31 janvier 1973, il y avait 142 employés à plein temps au département d'État chargé des affaires urbaines.

4. Sur ces 142 employés à plein temps, 27 gagnaient plus de \$18,000 par an. Voici les chiffres: 1 gagnant entre \$18,000 à \$18,999; 2 gagnant entre \$19,000 à \$19,999; 4 gagnant entre \$20,000 à \$20,999; 2 gagnant entre \$22,000 à \$22,999; 6 gagnant entre \$23,000 à \$23,999; 2 gagnant entre \$24,000 à \$24,999; 4 gagnant entre \$25,000 à \$25,999; 1 gagnant entre \$26,000 à \$26,999; 2 gagnant entre \$27,000 à \$27,999; 2 SX3 gagnant entre \$28,000 à \$35,000; 1 DM1 gagnant entre \$34,000 à \$40,000.

GRC—LES ATTRIBUTIONS EN MATIÈRE D'AÉROPORTS

Question n° 1685—M. Caouette (Charlevoix):

1. Dans combien d'aéroports emploie-t-on la Gendarmerie royale du Canada comme force constabulaire?

2. Quels sont ces aéroports?

3. Combien d'agents y sont affectés?

4. Quel est le coût de cette pratique?

5. Qui en défraie le coût?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): 1, 2 et 3. La Gendarmerie royale du Canada a des sections aux aéroports suivants. Les fonctions et le nombre de membres de chacune d'elles sont indiqués ci-après. G.R.C. est le principal responsable de la surveillance, y compris la sécurité des biens de l'aéroport: Gander, Terre-Neuve, 2; Halifax, N.-É., 7; Edmonton, Alberta, 2; Vancouver, C.-B., 12; total, 23. G.R.C. n'est responsable que de la sécurité des biens de l'aéroport: Montréal (Dorval), Québec, 40; Ottawa, Ontario, 9; Toronto (Malton), Ont., 36; Winnipeg, Man., 2; Calgary, Alberta, 3; total, 90.

4. \$1,212,262—avril 1972 au 28 février 1973.

5. Ministère des Transports.

LA BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE—LE SERVICE DE CONSULTATION

Question n° 1690—M. Stewart (Okanagan-Kootenay):

La Banque d'expansion industrielle dispense-t-elle un service de consultation même lorsqu'elle ne consent aucun prêt?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Pour étudier une méthode de financement et pour donner suite à une demande de prêt, l'expérience et la compétence du personnel de la Banque d'expansion industrielle sont mises à la disposition de l'emprunteur éventuel qui s'en prévaut souvent. Ainsi, même si un prêt est refusé, la BEI a été d'une certaine utilité. Il n'est pas rare que la BEI fasse entrevoir la façon dont une faiblesse rencontrée dans un projet pour lequel on demande un emprunt peut être surmontée. Dans un contexte plus général, la Banque d'expansion industrielle a mis sur pied en 1972 des services consultatifs afin de favoriser de bonnes pratiques de ges-

[M. Knight.]

tion dans les petites entreprises. A cette fin, elle organise des colloques sur la gestion des affaires dans les petites agglomérations du Canada, et en aura tenu 120 environ d'ici juin. Par ailleurs, elle a distribué gratuitement quelque 100,000 brochures de renseignements intitulées «Votre affaire, c'est notre affaire», traitant de sujets d'intérêt pour les chefs de petites entreprises.

LA CHASSE AU PHOQUE

Question n° 1696—M. Paproski:

1. Quel contingentement le gouvernement a-t-il fixé pour la présente saison de chasse au phoque au large du Labrador et combien de jeunes phoques pourra-t-on abattre?

2. Quel contingentement a été recommandé par le comité consultatif sur la chasse au phoque du ministère de l'Environnement?

M. William Rompkey (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches): 1. Phoquiers canadiens dans la région du Front, 60,000; Chasseurs côtiers (Atlantique), 30,000; Autochtones, 10,000; Total 100,000. Les contingents ne font aucune distinction entre les adultes et les blanchons.

2. Voir 1.

MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'IMMIGRATION—LES EFFECTIFS

Question n° 1697—M. Knight:

1. Combien d'employés travaillaient à plein temps au ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, au 31 janvier 1970?

2. Combien parmi eux gagnaient plus de \$15,000 par an, réparti par tranches de \$1,000 de traitement?

3. Combien d'employés travaillaient à plein temps au ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, au 31 janvier 1973?

4. Combien parmi eux gagnaient plus de \$18,000 par an, réparti par tranches de \$1,000 de traitement?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. 8,691

2. Les dossiers du ministère ne contenaient alors ces renseignements.

3. 9,555

4. De \$18,000 à \$18,999, 42; de \$19,000 à \$19,999, 28; de \$20,000 à \$20,999, 31; de \$21,000 à \$21,999, 56; de \$22,000 à \$22,999, 16; de \$23,000 à \$23,999, 27; de \$24,000 à \$24,999, 5; de \$25,000 à \$25,999, 23; de \$26,000 à \$26,999, 10; de \$27,000 à \$27,999, 7; de \$28,000 à \$28,999, 2; de \$29,000 à \$29,999, 3; \$25,000—31,000, 2(SX2); \$28,000—35,000, 5(SX3); \$40,000—45,000, 1(DM2).

LES EXPROPRIATIONS POUR L'AÉROPORT DE VANCOUVER

Question n° 1704—M. Reynolds:

Le gouvernement a-t-il rencontré des obstacles en ce qui concerne les procédures d'expropriation conduites par M. I. Wolfe pour l'aéroport international de Vancouver et, dans l'affirmative, dans combien de cas?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): A ce jour, on n'a adressé aucune opposition au ministère des Travaux publics relativement aux procédures d'expropriation conduites par M. I. Wolfe relativement à l'aéroport international de Vancouver.